COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 09/03/17

#Rémunération : étude inédite Cadremploi

Plus de 7 cadres sur 10 sont insatisfaits de leur salaire

Alors qu'une majorité d'entreprises ont finalisé leurs négociations annuelles obligatoires (NAO), Cadremploi, 1er site emploi pour les cadres et dirigeants, a interrogé plus de 1900 cadres[1] sur leur rémunération et leur demande annuelle de revalorisation financière. Sujet central, le salaire suscite en effet insatisfaction et frustration pour une grande majorité d'entre eux, estimant le process de demande d'augmentation injuste et opaque.

Les cadres et leur salaire : tendances clés à retenir

- **72,5 %** ne sont pas satisfaits de leur rémunération.
- **54 %** considèrent que leur salaire ne correspond pas à leur investissement dans l'entreprise.
- **54%** vont ou ont demandé une augmentation.
- **Pour 53 % d'entre eux,** seule une prime exceptionnelle pourrait venir compenser un refus de l'entreprise d'accéder à leur demande.
- **57 %** pensent que le process de demande d'augmentation est injuste, et pour **51 %,** opaque.

Le salaire : un sujet crucial, source de mécontentement chez les cadres

La rémunération est, sans surprise, une question centrale tout au long d'une carrière professionnelle, et suscite parfois frustration et sentiment d'injustice.

L'étude de Cadremploi révèle en effet que plus de 70 % des cadres interrogés ne sont pas satisfaits de leur rémunération. Alors que l'égalité professionnelle est au cœur de l'actualité, **les femmes sont les plus mécontentes de leur salaire actuel (76 %)**. On retrouve également **sur le banc des plus insatisfaits les 26-35 ans (78 %)**, qui ont débuté leur carrière il y a seulement quelques années et nourrissent naturellement l'ambition de grimper les échelons et donc les grilles salariales.

Lorsqu'ils sont interrogés sur les raisons de leur insatisfaction, **54 % des cadres estiment que leur rémunération ne correspond pas à leur investissement dans l'entreprise**. Si on peut y voir pour certains des horaires extensibles en raison d'une charge de travail importante, pour d'autres, cette tendance peut démontrer un manque de reconnaissance de leurs compétences.

Dans cette lignée, l'étude souligne par ailleurs que **près d'un tiers des femmes interrogées (28 %) considèrent que leur rémunération n'est pas juste par rapport aux autres fonctions de l'entreprise**. Elles sont également 21,5 % à déclarer que leur salaire est plus faible que leurs homologues ; des chiffres qui alimentent aujourd'hui le débat sur l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes.

Les demandes d'augmentation : un passage obligatoire, mais conditionné par leur mobilité et le contexte économique de leur entreprise

Sans surprise, **plus d'un cadre sur deux a fait ou va faire une demande d'augmentation de salaire** pour cette année (54 %). C'est notamment le cas des collaborateurs des entreprises de plus de 2000 salariés (60 %).

Pour les 41.5 % n'ayant pas formulé ce souhait, ce sont essentiellement des raisons liées à la **mobilité** qui sont invoquées : 33,5 % d'entre eux sont en effet arrivés récemment dans leur entreprise et 18,5 % prévoient au contraire de la quitter prochainement.

Le **contexte économique** est également exprimé par certains cadres, puisque 16 % d'entre eux n'ont fait aucune demande sachant que les augmentations étaient gelées pour l'année. Ce dernier point est particulièrement saillant chez les cadres de PME, qui sont 44 % à ne pas avoir demandé de revalorisation salariale.

Seule une prime exceptionnelle peut compenser une absence de revalorisation salariale

Le pouvoir d'achat reste un enjeu prioritaire pour les cadres, puisque pour **53 % d'entre eux, seule une prime pourrait venir pallier une absence ou une faible augmentation.** Cette tendance est particulièrement forte chez les **femmes (57 %),** qui peuvent y voir une possibilité de briser leur plafond de verre, ou encore chez les **26-35 ans (58 %)**, généralement en début de carrière, impliquant donc pour certains une épargne encore inexistante ou assez mince.

Les avantages en nature tels que les ordinateurs ou les téléphones sont en revanche cités par seulement 26,5 % d'entre eux, tout comme la reconnaissance (24,5 %), les actions de formation (21,5 %) ou encore une date de renégociation salariale dans l'année (21 %).

Entre opacité et sentiment d'injustice : un process de demande d'augmentation mal perçu

Des efforts restent à fournir par les entreprises quant à leur process de demande de revalorisation salariale. Corrélée généralement aux traditionnels entretiens individuels annuels, cette procédure semble être assez mal vécue par une majorité de cadres.

Interrogés sur les termes qui décrivent selon eux le mieux ce process, **57 % d'entre eux évoquent en effet un sentiment d'injustice** et **51 % une certaine opacité qui entoure les prises de décisions de la hiérarchie**, pouvant parfois impliquer une certaine défiance envers les managers. Sa complexité et sa longueur quant aux retours sur les demandes sont également pointées du doigt par respectivement 49,5 % et 44 % des cadres.

Etude complète disponible pour la presse
sur demande auprès de l'agence Wellcom

[1]*Méthodologie :*

Enquête menée auprès de 1920 candidats de Cadremploi, via un questionnaire auto-administré en ligne, du 23/02/2017 au 27/02/2017. Les répondants ont été sollicités via une campagne emailing routée sur la base opt-ins.

****

À propos de CADREMPLOI :
Cadremploi est le 1er site emploi privé pour les cadres et les dirigeants en France. Véritable média de recrutement, Cadremploi met tous les moyens en œuvre pour répondre aux attentes des cadres en leur offrant les services clés d'une recherche d'emploi réussie : consultation d'offres d'emploi, dépôt de CV, alertes email, actualités et conseils (newsletter hebdomadaire, conseils carrières sur les CV, lettre de motivation, entretiens d'embauche, droit du travail …). Cadremploi, c'est 12 000 offres d'emploi actualisées en permanence, 4,8 millions de visites et 14 millions de pages vues par mois*. Avec un site développé à 100% en « Responsive Web Design » et ses applications Iphone, Ipad, Iwatch, Android, blackberry, Nokia et WindowsPhone, Cadremploi est n°1 de l'emploi privé sur le mobile**.

* Source Xiti, 2016
** Source OJD, 2016

Site : www.cadremploi.fr
Twitter : http://twitter.com/cadremploi
Facebook : http://www.facebook.com/Cadremploi

RELATIONS PRESSE

Agence Wellcom
Elise Plat / Sonia Perret
01 46 34 60 60
elise.plat@wellcom.fr
sonia.perret@wellcom.fr

CADREMPLOI

www.cadremploi.fr
www.cadremploi.fr/mobile/
www.twitter.com/cadremploi
www.facebook.com/cadremploi